

Formation pour les personnels assurant les soins aux animaux - soins aux animaux d'expérimentation

RS2417 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DEP LYCEE PROFESSION PRIVE RURAL AIN	3828476710 0049	Former et organiser l'évaluation
AVOGADRO LS	8211258200 0018	Former et organiser l'évaluation
CHARLES RIVER LABORATORIES FRANCE SAFETY ASSESSMENT	3238406450 0028	Former et organiser l'évaluation
CHARLES RIVER LOBORATORIES EVREUX	7880604650 0010	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION NANTES ATLANTIQUE	1300085350 0010	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	7836968340 0010	Former et organiser l'évaluation
JANVIER LABS	3406630790 0010	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	1951129660 0435	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	1300260810 0013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE PARIS CITE	1300257370 0011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Obtenir les compétences requises pour réaliser des soins sur les animaux dans le cadre de procédures expérimentales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le candidat doit connaître et mettre en œuvre les principes de soins aux animaux adaptées aux activités scientifiques expérimentales utilisant des animaux pour lesquelles il assure ses missions ainsi qu'appliquer les dispositions prévues par la réglementation. Il doit être en mesure d'assurer le bien-être des animaux et d'éviter les mauvais traitements.

Réglementation française applicable à l'expérimentation animale

Principes éthiques concernant les relations entre l'homme et l'animal, valeur intrinsèque de la vie et arguments pour ou contre l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques. Règle et mise en œuvre des 3 R ; rôle et fonctionnement des comités d'éthique; Ethique appliquée

Base de la biologie comparative des espèces : critère de choix du modèle expérimental

Recours aux points limites adaptés : mise en œuvre et critères de choix des points limites

Méthodes d'euthanasie : principes généraux et selon les espèces

Base de la biologie pour un groupe d'espèces, dont la physiologie, l'anatomie, l'alimentation, la reproduction, le comportement, l'entretien, les techniques d'enrichissement en rapport avec les caractéristiques physiologiques, la génétique et les modifications génétiques

Reconnaissance des signes de détresse, douleur et souffrance propres aux espèces

Anesthésie et analgésie pour le groupe d'espèces considéré

Gestion, suivi de la santé animale et de l'hygiène

Equipements et matériel d'animalerie : description, utilisation, entretien

Méthodes de transport, maniement propre à chaque espèce

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Arrêté du 1er février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels des établissements utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques""; ""Article R214-114 du code rural et de la pêche

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Non

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://agriculture.gouv.fr/animaux-utilises-des-fins-scientifiques>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2417/>